



## **SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 15 MARS 2023 À 13 H 30**

### **Projet d'ordre du jour**

- 1. Bienvenue par monsieur le préfet, constatation du quorum et ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Procès-verbaux**
  - 3.1. Suivi des résolutions du comité administratif (Document 3.1)
  - 3.2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février 2023 : adoption (Document 3.2)
- 4. Présentation des organismes et individus**
- 5. Administration générale**
  - 5.1. Gestion financière et administrative
    - 5.1.1. Liste des paiements en fonction du règlement décrétant les règles de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire (Document 5.1.1)
    - 5.1.2. Remboursement des dépenses de monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, au montant de 58,02 \$ : autorisation (Document 5.1.2)
    - 5.1.3. Remboursement des dépenses des employés de la MRC : autorisation (Document 5.1.3)
    - 5.1.4. Remboursement des dépenses de monsieur Michel Leclerc pour sa participation à titre de conférencier à l'atelier sur la cartographie des zones inondables de l'Association canadienne des ressources hydriques (ACRH) le 1er février 2023 à Montréal au montant de 293,74 \$: autorisation (Document 5.1.4)
    - 5.1.5. Frais d'Inscription et de cotisation
      - 5.1.5.1. Inscription et participation de messieurs Patrick Bousez, préfet, Guy-Lin Beaudoin, directeur général et Jean Bourassa, directeur de l'aménagement et de la gestion territoriale régionale à la 5e édition de l'Agora métropolitaine, présentée par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), le 23 mai 2023 au Palais des congrès de Montréal au coût estimé de 80 \$ chacun, plus les taxes applicables : entérinement (Document 5.1.5.1)
      - 5.1.5.2. Inscription et participation de madame Julie Cassab, directrice du greffe et des communications au congrès 2023 de la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ) du 24 au 26 mai 2023 à Québec, pour un coût de 795 \$ plus les taxes applicables et les frais d'hébergement : autorisation (Document 5.1.5.2)
      - 5.1.5.3. Participation aux Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), du 3 au 5 mai 2023, de mesdames Julie Cassab et Marie-Eve Gingras-Gosselin au coût de 2 120 \$ plus taxes pour l'aménagement du kiosque en vue de la présentation du projet finaliste plus un montant de 340 \$ plus taxes pour leur participation au gala en soirée : autorisation (Document 5.1.5.3)

- 5.1.5.4. Inscription de madame Élise Phoenix au colloque de l'Association des gestionnaires régionaux des cours d'eau du Québec (AGRCQ) qui aura lieu du 12 au 14 avril 2023 au coût estimé à 1 000 \$, plus les taxes applicables : autorisation (Document 5.1.5.4)
- 5.1.5.5. Cotisation annuelle 2023 à l'Association des communicateurs municipaux du Québec (ACMQ) pour mesdames Caroline Savard et Catherine St-Amour, au montant de 280 \$ chacune, plus les taxes applicables : autorisation (Document 5.1.5.5)
- 5.1.5.6. Cotisation 2023-2024 à l'Association des aménagistes régionaux du Québec (AARQ) pour messieurs Jean Bourassa, directeur de l'aménagement et de la gestion territoriale régionale et Roméo Rivera, conseiller en aménagement du territoire, au coût total de 896 \$ : autorisation (Document 5.1.5.6)
- 5.1.5.7. Inscription et participation de monsieur Jean Bourassa, directeur de l'aménagement et de la gestion territoriale régionale, au Congrès 2023 de l'Association des aménagistes régionaux du Québec (AARQ) les 19, 20 et 21 avril 2023 au coût de 511 \$, plus les taxes applicables : entérinement (Document 5.1.5.7)
- 5.1.5.8. Inscription de madame Mylène Galarneau, responsable des ressources humaines, au colloque RH – Montérégie – La RucHe le 9 mai 2023 au coût de 249 \$ (taxes en sus) : autorisation (Document 5.1.5.8)
- 5.1.5.9. Abonnement de la responsable des ressources humaines – Carrefour RH de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés 2023-2024 au coût de 395 \$ (taxes en sus) : autorisation (Document 5.1.5.9)
- 5.1.5.10. Inscription et participation au Sommet international de l'écocitoyenneté de monsieur Jean Bourassa, directeur de l'aménagement et de la gestion territoriale régionale, et de monsieur Nicola Rivest, agent de développement en environnement, au coût évalué à 1 100 \$, plus les taxes applicables : autorisation (Document 5.1.5.10)
- 5.1.5.11. Achat d'une table complète de 8 personnes pour le Souper régional de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Soulanges (CCIVS) le 28 mars 2023 au coût de 1 000 \$ plus les taxes applicables : autorisation (Document 5.1.5.11)

## 5.2. Greffe et législation

- 5.2.1. Résolution de la Municipalité de Saint-Polycarpe en appui à la Ville de Vaudreuil-Dorion - Demande à la ministre des Transports du Québec concernant la gestion des voies de circulation sur le pont de l'Île-aux-Tourtes ainsi que le projet de parachèvement de l'autoroute 20 : dépôt (Document 5.2.1)
- 5.2.2. Résolution de la Municipalité de Saint-Polycarpe - Demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTQ) d'effectuer les changements nécessaires afin de rendre la route 340 et le chemin Sainte-Catherine plus sécuritaires : dépôt (Document 5.2.2)
- 5.2.3. Résolution de la Ville de Coteau-du-Lac - Remplacement d'un ponceau, rue Dupont à Coteau-du-Lac, cours d'eau Isabelle : dépôt (Document 5.2.3)
- 5.2.4. Résolutions d'appui multiples - Demande au gouvernement du Québec de revoir le cadre législatif afin de permettre de tenir des séances virtuelles dans certains cas : dépôt (Document 5.2.4)
- 5.2.5. Résolutions d'appui multiples - Demande d'intervention gouvernementale auprès des assureurs pour la sauvegarde du patrimoine immobilier du Québec : dépôt (Document 5.2.5)
- 5.2.6. Résolution de la MRC de Roussillon - Demande de report du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023 : dépôt (Document 5.2.6)

- 5.2.7. Résolution de la MRC d'Abitibi en appui à la MRC d'Antoine-Labelle - Aide financière, mise à jour et soutien en matière de cybersécurité pour les organismes municipaux : dépôt (Document 5.2.7)
  - 5.2.8. Résolution de la MRC de Matawinie - Location court terme sur bail de villégiature - décision : dépôt (Document 5.2.8)
  - 5.2.9. Résolution de la MRC de Matawinie - Société d'Habitation du Québec - Programme RénoRégion : dépôt (Document 5.2.9)
  - 5.2.10. Résolution de la MRC de Matawinie en appui à la MRC des Etchemins - Prolongation FRR volet 3 Signature Innovation : dépôt (Document 5.2.10)
  - 5.2.11. Résolution de la MRC du Granit en appui à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau - Contribution financière pour l'élaboration de plan d'adaptation aux changements climatiques ou de Plan climat : dépôt (Document 5.2.11)
  - 5.2.12. Résolution de la MRC de Kamouraska en appui à la MRC de Vaudreuil-Soulanges Demande adressée au gouvernement concernant les données sur les prélèvements d'eau souterraine : dépôt (Document 5.2.12)
  - 5.2.13. Résolution des MRC du Val-Saint-François et de Montcalm demandant l'encadrement de l'utilisation des biosolides : dépôt (Document 5.2.13)
  - 5.2.14. Résolution de la MRC de Montcalm - Projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement révisé afin d'ajuster diverses dispositions : dépôt (Document 5.2.14)
  - 5.2.15. Dossier COOP Sainte-Marthe - CPTAQ 438776 - Résumé du compte rendu - Orientation préliminaire émis par la Commission de protection du territoire agricole : information
  - 5.2.16. Correspondances du Cabinet du ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Canada et de la ministre des Finances du Canada, en réponse à notre résolution d'appui 23-01-25-12 à l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent - Demande au gouvernement d'assurer l'investissement d'un milliard \$ du Canada dans un plan renforcé pour l'eau douce : dépôt (Document 5.2.16)
- 5.3. Bâtiments
- 5.3.1. Acquisition de surfaces de travail ajustables et fauteuils pour l'optimisation de la superficie de travail de l'aire ouverte du 2<sup>e</sup> étage au pôle civique de la MRC de Vaudreuil-Soulanges auprès de l'entreprise Librairie Boyer Ltée, au montant de 8 236,80 \$ plus les taxes applicables : autorisation (Document 5.3.1)
  - 5.3.2. Réparation du panneau incendie au pôle civique de la MRC de Vaudreuil-Soulanges par l'entreprise Johnson Controls Inc. au montant de 8 709,98 \$ plus les taxes applicables : entérinement (Document 5.3.2)
  - 5.3.3. Déneigement de la terrasse au pôle civique de la MRC de Vaudreuil-Soulanges effectué le 27 janvier 2023 par les entreprises Léandre Viau Inc. au montant de 575 \$ plus taxes applicables : entérinement (Document 5.3.3)
  - 5.3.4. Emploi d'agents de sécurité de l'entreprise Securitas Canada Ltée afin d'assurer une présence physique au pôle civique en dehors des heures normales de travail en raison du panneau d'incendie non opérationnel, au montant de 2 115 \$, plus les taxes applicables : entérinement (Document 5.3.4)

## **6. Communication**

- 6.1. Octroi d'un mandat à la firme Imprimerie Multiplus au montant de 8 710 \$ plus taxes afin de procéder à l'impression des Réalisations 2022 : autorisation (Document 6.1)

## **7. Ressources humaines**

- 7.1. Poste d'agent de développement en environnement - Embauche de monsieur Sourivanh Chokbengboun en fonction de la convention collective en vigueur : entérinement (Document 7.1)

## **8. Sécurité**

- 8.1. Sécurité publique
- 8.2. Sécurité incendie
- 8.3. Sécurité civile

## **9. Cour municipale**

- 9.1. Déclassement annuel 2022 - Destruction de documents de la cour municipale régionale de Vaudreuil-Soulanges : autorisation (Document 9.1)

## **10. Environnement**

### 10.1. Cours d'eau

- 10.1.1. Mandat à monsieur Gilles F. Bolduc, ingénieur, en tant que témoin à la cour municipale régionale dans le dossier d'infraction de remblais dans la rivière Beaudette à Rivière-Beaudette au montant de 1 012,50 \$ incluant les taxes applicables: entérinement (Document 10.1.1)
- 10.1.2. Octroi de mandat à Laboratoire GS inc. pour l'attestation nécessaire à la traçabilité des sols contaminés excavés lors de leur transport dans le cadre des travaux d'entretien de la branche 3 du cours d'eau Dagenais-Besner à Vaudreuil-Dorion au montant de 1 500 \$ excluant les taxes applicables : entérinement (Document 10.1.2)
- 10.1.3. Frais exigibles pour la traçabilité des sols contaminés excavés qui sont transportés dans le cadre des travaux d'entretien de la branche 3 du cours d'eau Dagenais-Besner à Vaudreuil-Dorion au coût maximal de 3 000 \$ : autorisation (Document 10.1.3)
- 10.1.4. Processus d'octroi de contrat de gré à gré pour services d'ingénierie – Études préliminaires environnementales pour un positionnement sur la prise d'eau du canal de Soulanges vers la rivière Rouge : autorisation (Document 10.1.4)
- 10.1.5. Organisation d'un événement de reconnaissance le 30 mars 2023 au Pavillon Wilson à Coteau-du-Lac pour les entreprises agricoles participantes au projet d'amélioration de la biodiversité et de rétention des sols dans le bassin de la rivière Delisle pour un montant maximum de 1 000 \$, taxes non incluses : autorisation (Document 10.1.5)

### 10.2. Matières résiduelles

- 10.2.1. Mémoire de la Table des préfets et élus de la Couronne-Sud (TPECS) dans le cadre de la révision du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) : dépôt (Document 10.2.1)
- 10.2.2. Lettre du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs - Subventions obtenues par les municipalités de la MRC de Vaudreuil-Soulanges dans le cadre du Programme de redistribution des redevances pour l'élimination de matières résiduelles pour l'année 2022 : dépôt (Document 10.2.2)
- 10.2.3. Dépôt du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et du rapport de consultation de la MRC d'Argenteuil (Document 10.2.3) (Document 10.2.3-1)

### 10.3. Écocentres

- 10.3.1. Octroi de contrat à l'organisme Le Carrefour de l'Espoir pour un service de collecte sur appel des appareils non fonctionnels contenant des halocarbures, du 1er juin 2023 au 31 mai 2024, pour un montant maximal de 3 000 \$ : autorisation (Document 10.3.1)

## **11. Aménagement et urbanisme**

### 11.1. Aménagement, urbanisme et zonage

#### 11.1.1. Avis de conformité

- 11.1.1.1. Municipalité des Coteaux - Règlement numéro 181-2023 modifiant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro 181 et Règlement numéro 292 relatif au paiement d'une contribution : autorisation (Document 11.1.1.1)
- 11.1.1.2. Ville de Rigaud - Règlement numéro 275-26-2023 modifiant le Règlement de zonage numéro 275-2010 afin d'introduire les modalités relatives à l'hébergement touristique : autorisation (Document 11.1.1.2)
- 11.1.1.3. Ville de Saint-Lazare - Règlement numéro 1145 portant sur la réalisation de travaux relatifs aux infrastructures et aux équipements municipaux : autorisation (Document 11.1.1.3)
- 11.1.1.4. Ville de Vaudreuil-Dorion - Règlement numéro 1275-311 modifiant le Règlement de zonage numéro 1275 afin de modifier les modalités relatives aux marges de recul avant et aux limites de certaines zones : autorisation (Document 11.1.1.4)

- 11.1.2. Demande du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTQ) à la Commission de protection des territoires agricoles du Québec (CPTAQ) pour l'acquisition d'immeubles sur les lots 6 403 700 et 6 403 702 situés en zone agricole pour la réfection du pont localisé sur la route 342 (route Harwood) : autorisation (Document 11.1.2)

### 11.2. Schéma d'aménagement et de développement

## **12. Développement**

### 12.1. Promotion et développement économique

### 12.2. Développement social

## **13. Affaires nouvelles**

## **14. Rapport des élus**

## **15. Période de questions allouée aux citoyens**

## **16. Clôture ou ajournement de la séance**